

# Michel Agnant réclame un nouveau médiateur

## Vevey

**L'élus Vevey Libre juge la préfète de Lausanne «partiale» au moment d'arbitrer la crise qui secoue la Municipalité**

À Vevey, beaucoup espéraient que la trêve des Fêtes amènerait de la sérénité au sein d'une Municipalité minée par une crise interne. Il n'en est visiblement rien. Les tensions sont encore vives entre les deux élus Vevey Libre - Michel Agnant et Jérôme Christen - et leurs trois homologues - la syndique Verte Élina Leimgruber, le socialiste Lionel Girardin et le PLR Étienne Rivier. Pour rappel, les accusations fusent dans les deux sens. Le trio majoritaire accuse les deux autres de rupture de collégialité et de générer des tensions mettant à mal le fonctionnement de l'Exécutif. Les intéressés se disent au contraire empêchés de gouverner, notamment Michel Agnant dans ses dicastères du logement et de la culture. Ils pointent également du doigt de prétendues manœuvres politiques, notamment du PS.

Pour preuve de l'impasse actuelle, la tentative de médiation lancée par la préfète de Lausanne, Clarisse Schumacher Petoud, mandatée par le Canton sur appel de la Municipalité, n'a pas repris. Les deux élus Vevey Libre ont en effet clairement signifié fin décembre ne pas vouloir prendre part à un processus à leur sens biaisé.

À l'origine de cette défiance, on trouve un communiqué de la Municipalité rendant publique la démarche de médiation. Celui-ci posait deux problèmes pour les deux centristes. Le premier tient au paragraphe suivant: «La Municipalité de Vevey craint que le non-respect des règles régissant le fonctionnement d'un collègue exécutif et des tensions internes importantes ne provoquent des dysfonctionnements préjudiciables à cet organe, ainsi qu'à l'Administration communale en général.»

Tant Michel Agnant que Jérôme Christen l'ont interprété comme une attaque directe à leur encontre. Malgré une tentative de leur part de faire annuler l'envoi du communiqué par avocat interposé, le texte était parvenu aux médias comme prévu.

Deuxième point de discorde, le nom de la préfète figurant au bas du texte: «L'impression est qu'elle valide ce communiqué et donc d'un parti pris, ce qui laisse planer de sérieux doutes sur la neutralité de son jugement, attaque Michel Agnant. C'est une faute grave, elle s'est décredibilisée. Je suis ouvert à la discussion, mais je demande un nouveau médiateur.» Jérôme Christen va dans le même sens.

Contactée, Clarisse Schumacher Petoud ne commente pas ces accusations. Élina Leimgruber les considère pour sa part totalement infon-

dées: «Si une personne est mentionnée dans un communiqué, il est normal que son nom et numéro de téléphone apparaissent au bas de celui-ci. Je prends acte des propos de M. Agnant, mais pour ma part je continue d'accorder ma totale confiance à Mme Schumacher Petoud.»

Pour Michel Agnant, le seul fait d'avoir recouru à une médiation est déjà «lamentable»: «À un tel niveau de responsabilité, je trouve déplorable qu'il faille en appeler à une instance supérieure plutôt que de régler ça entre nous.»

«L'impartialité n'est pas garantie. Je suis ouvert à la discussion, mais je demande qu'un nouveau médiateur soit nommé»



**Michel Agnant**  
Municipal  
Vevey Libre

L'élus ne digère en outre pas les «promesses non tenues» datant de son élection de mars 2016. La reprise par la Ville de la gestion de ses biens locatifs devait être l'un des dossiers forts de Michel Agnant. Or, la Municipalité est revenue sur cette décision en confiant cette gérance à la Société Coopérative d'Habitation Lausanne. Quant au Dicastère de la culture, qu'il partageait avec Étienne Rivier, il aurait dû lui revenir entièrement depuis des mois. Il n'en est chef que depuis dix jours. «Pour moi, il est clair que le but de tout cela, c'est d'éjecter Michel Agnant «le mouton noir», parce que je bouscule l'establishment, je dis ce que je pense. Si quelqu'un attend de moi que je bâche, il se trompe. Nous devons tous faire dans l'autocritique.»

Sur tous ces points, Élina Leimgruber, Étienne Rivier et Lionel Girardin ne délivrent aucun commentaire. Tout au plus, le socialiste dit faire confiance «à la démarche de médiation en cours» et s'en tient au communiqué municipal du 20 décembre. Selon ce texte, la Municipalité «a saisi le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud afin de résoudre les difficultés de fonctionnement rencontrées depuis plusieurs mois».

**Karim Di Matteo**